

CONJONCTURE DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE AU PREMIER TRIMESTRE 2000

Au premier trimestre, les créations d'emplois (+ 151 000) ont été plus vigoureuses qu'au trimestre précédent. Si le tertiaire en fournit la plus grande part, la construction et l'industrie confirment leur reprise amorcée respectivement à la fin de 1998 et à l'été 1999. L'emploi total a progressé d'environ 160 000 postes.

Le chômage recule encore un peu plus que les deux trimestres précédents. L'évolution du nombre des demandeurs d'emploi de catégorie 1 (DEFM1) bénéficie à toutes les catégories d'âge et de sexe, ainsi qu'aux chômeurs de longue durée, quelle que soit leur ancienneté. À la fin mars, le nombre de demandeurs de catégorie 1 s'établit à 2 448 000 (-135 000 par rapport à la fin 1999).

Ces bons résultats s'expliquent par la croissance économique soutenue ainsi que par la montée des effets de la réduction collective du temps de travail.

Des créations d'emplois en hausse

Au premier trimestre 2000, grâce à une croissance économique toujours favorable (+0,8 % pour le PIB privé non agricole (1) au premier trimestre 2000) et grâce à la politique de l'emploi, marquée par la montée en charge de la réduction du temps de travail, l'emploi total (y compris contingent) progresse de 162 000 postes (tableau 1 et graphique 1).

L'emploi salarié des secteurs concurrentiels continue de croître à un rythme rapide : selon les estimations révisées (2), 151 000 nouveaux postes ont été enregistrés, soit +1,1 %. Le rythme d'évolution est un peu plus rapide qu'au trimestre précédent, où 127 000 emplois avaient déjà été créés.

(1) - Depuis le changement de base dans les comptes trimestriels, l'INSEE ne publie plus la série du PIB marchand non agricole. LA DARES estime cette série en soustrayant au PIB total les valeurs ajoutées de l'agriculture et des services principalement non marchands.

(2) - Les résultats détaillés figurent dans le Premières Informations publié par la DARES sous le numéro 2000.06-N° 25.2.

Tableau 1
De l'emploi salarié des secteurs concurrentiels non agricoles à l'emploi total

Données CVS, en milliers

	Variations trimestrielles des effectifs									Variations annuelles des effectifs	
	1998				1999				2000	1998	1999
	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	31 mars		
Salariés des secteurs concurrentiels non agricoles ...	96	78	57	49	92	73	88	127	151	280	380
CES-CEC-CEV (*) et emplois jeunes	14	11	6	16	17	15	7	12	7	48	52
Autres emplois (**)	2	2	2	0	-1	-1	2	3	4	6	2
Emploi total (y compris contingent)	113	91	65	65	108	87	97	142	162	334	434
Emploi total (hors contingent)	127	105	78	78	117	97	106	151	170	388	471

(*) - Contrat emploi solidarité, contrat emploi consolidé et contrat emploi ville.

(**) - Salariés de l'agriculture, non-salariés, contingent et emploi non aidé de l'administration, de l'éducation, de la santé et action sociale.

Sources : INSEE, MES-DARES, estimations MES-DARES.

Tableau 2
Évolution de l'emploi salarié des secteurs concurrentiels (1) (en données corrigées des variations saisonnières)

En milliers

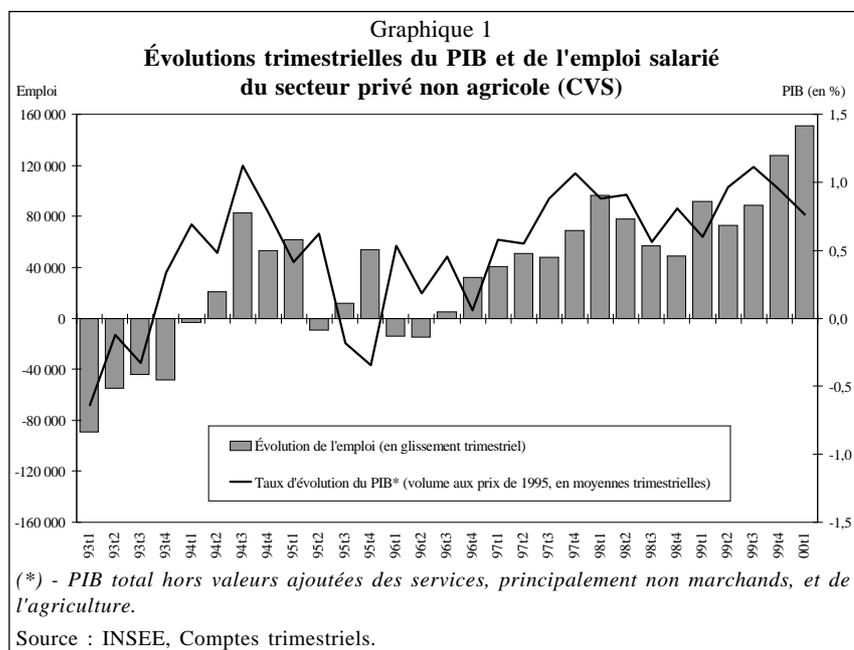
Secteurs d'activité en NAF	1998				1999				2000	Variation (%) par rapport au :	
	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	31 mars	trim. précédent	même trim. de l'année précédente
ET : Industrie	4 076,5	4 080,6	4 077,5	4 080,2	4 080,2	4 075,2	4 081,2	4 093,0	4 111,6	+0,5	+0,8
EH : Construction	1 128,2	1 125,4	1 121,3	1 126,1	1 134,4	1 140,3	1 145,7	1 155,6	1 169,5	+1,2	+3,1
EV : Tertiaire	8 454,8	8 531,2	8 595,2	8 636,7	8 719,9	8 792,1	8 869,0	8 974,6	9 092,9	+1,3	+4,3
Ensemble des secteurs	13 659,5	13 737,2	13 794,0	13 843,0	13 934,5	14 007,6	14 095,9	14 223,2	14 374,0	+1,1	+3,2

(1) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

Sources : MES-DARES, INSEE, UNEDIC.

Tous les secteurs bénéficient de cette conjoncture favorable. La reprise des créations d'emplois industriels, amorcée au second semestre 1999, se confirme : +19 000 postes (+0,5 %), après +12 000 au quatrième trimestre 1999 (tableau 2 et graphique 2). En particulier, les établissements de 50 salariés ou plus maintiennent leur rythme de créations nettes d'emplois à +0,4 % au cours du trimestre (3). Les gains dans la construction restent élevés : +14 000 postes supplémentaires, après +10 000 au quatrième trimestre 1999. Mais ce sont les secteurs tertiaires qui demeurent les principaux créateurs d'emplois (+118 000 postes, soit +1,3 %).

(3) - Ce résultat est obtenu à partir de l'indicateur mensuel de création nette d'emplois salariés, issu des déclarations mensuelles de mouvements de main-d'œuvre (DMMO). Ce champ regroupe uniquement les établissements de 50 salariés ou plus du secteur privé et semi-concurrentiel, hors agences de travail temporaire.



Sur un an, les effectifs des secteurs concurrentiels augmentent de 439 000 postes. L'essentiel des créations se concentre dans le tertiaire (+373 000). Mais l'industrie et surtout la construction enregistrent aussi de bons résultats, respectivement +31 000 et

+35 000 postes supplémentaires. Ces secteurs n'avaient créé à eux deux que 10 000 emplois supplémentaires sur la même période un an auparavant. De mars 1999 à mars 2000, l'emploi total (hors contingent) progresse d'environ 524 000 postes.

En dépit de la tempête de la fin de l'année 1999, qui a provoqué une multiplication des demandes pour cause d'« intempérie de caractère exceptionnel » (15,5 % des demandes), on observe un recul du recours au chômage partiel dans tous les secteurs (graphique 3). Au premier trimestre 2000, les demandes des entreprises ont porté sur 540 000 journées indemnisables, contre 1,3 million un an plus tôt. Dans l'industrie, où la baisse est de 63 %, la reprise de l'activité du second semestre 1999 se confirme. L'automobile a même réduit ses demandes de 95 % (5 500 journées contre 103 200 un an plus tôt), et le textile-habillement-cuir de 64 % pour la première fois depuis 1996. Le nombre de journées indemnisables demandées par le tertiaire est en baisse de 36 %.

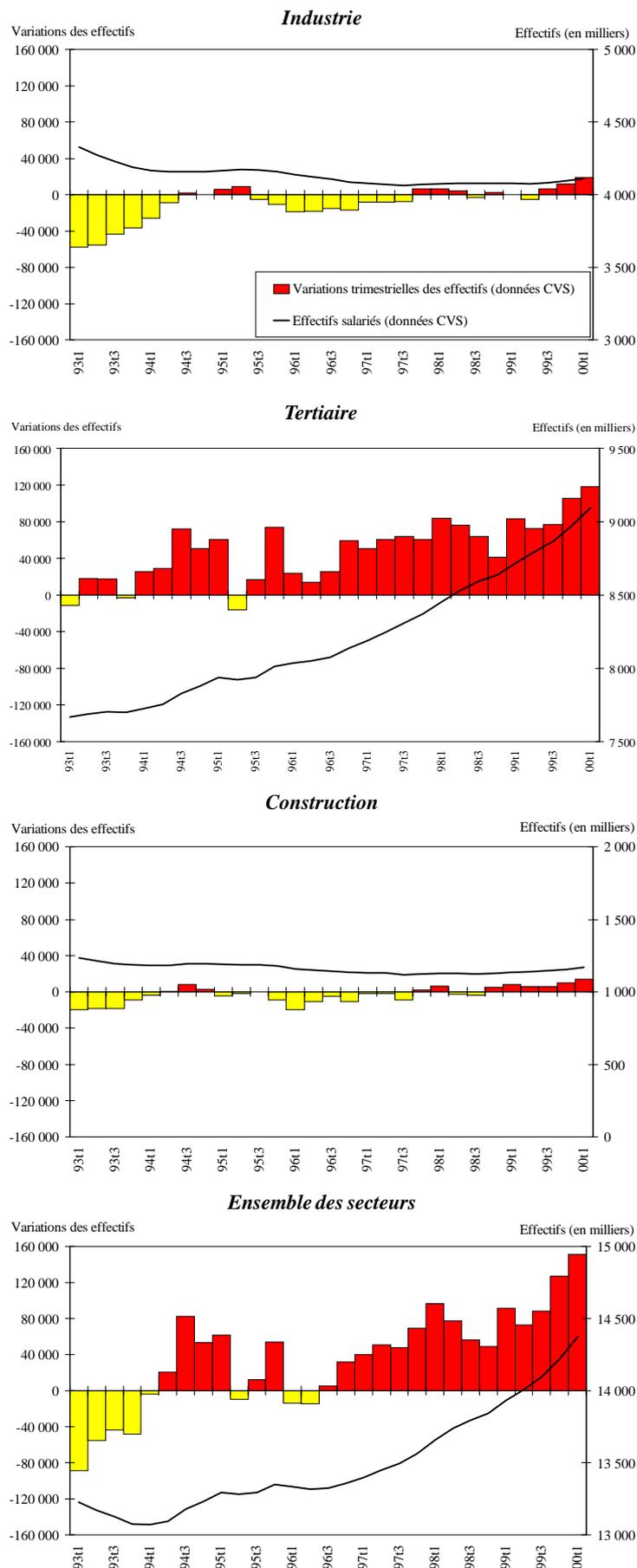
Forte réduction de la durée collective moyenne du travail

La durée hebdomadaire collective moyenne du travail s'élève à environ 37,2 heures à la fin du mois de mars, soit une baisse de 2,2 % sur le trimestre et de 3,7 % sur un an. Au 31 mars 2000, plus de 42,5 % des salariés à temps complet des entreprises de plus de 9 salariés travaillent moins de 36 heures par semaine, contre 23 % un trimestre plus tôt (et 7 % un an plus tôt).

L'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB) augmente de 0,5 % au premier trimestre 2000 (+1,6 % sur un an, graphique 4), de façon similaire à la même période des années précédentes (+0,5 % en 1999 et +0,4 % en 1998).

L'évolution de l'indice du salaire horaire de base des ouvriers (SHBO) est de +2,3 % au premier trimestre 2000. Cette progression est, cette fois-ci, très supérieure à celles constatées les années précé-

Graphique 2
Évolutions trimestrielles de l'emploi par grand secteur



Sources : MES-DARES, INSEE, UNEDIC.

dentes (+0,6 % au premier trimestre 1999 et +0,5 % en 1998) ; l'écart s'expliquant par la montée en charge des accords de réduction du temps de travail : la compensation salariale prévue par la grande majorité des accords entraîne une hausse mécanique du SHBO (de l'ordre de 1,8 point). Sur un an, l'augmentation est de 5,2 %.

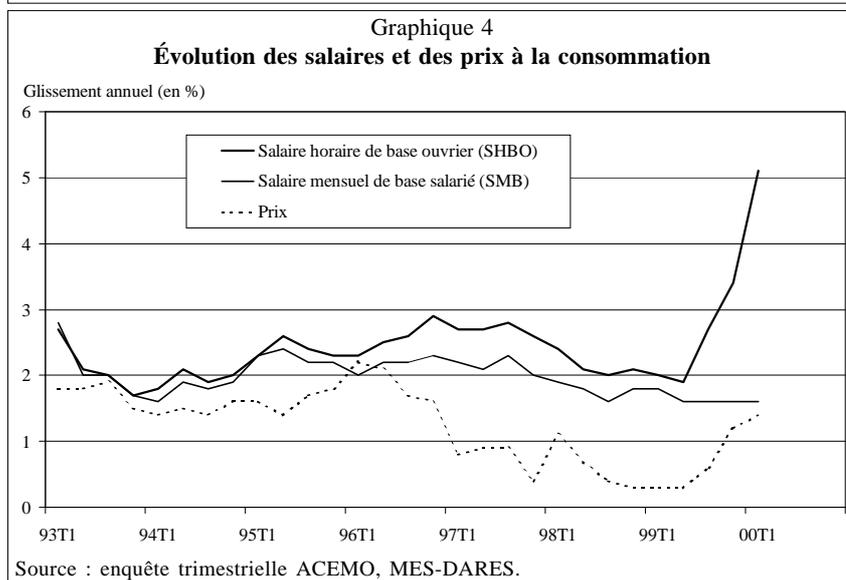
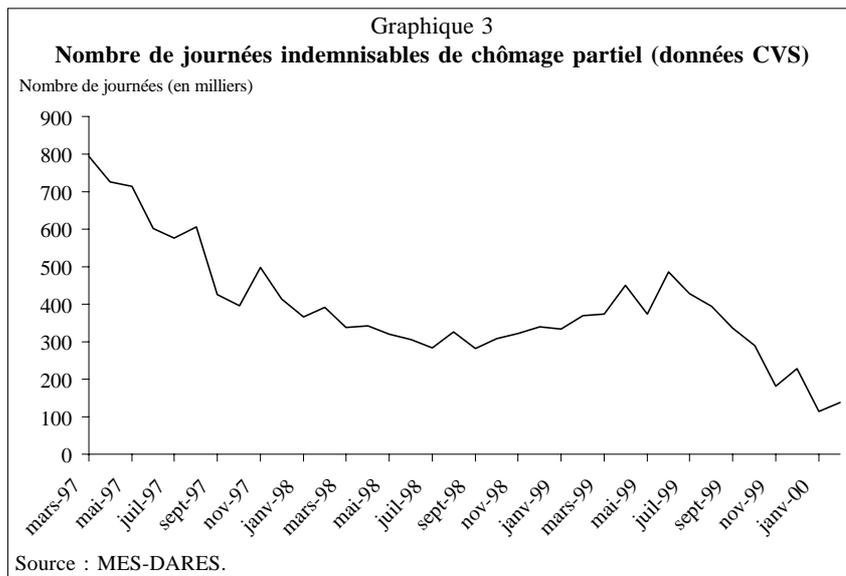
Par comparaison, l'indice des prix (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) progresse de 0,5 % au premier trimestre 2000 et de 1,4 % entre mars 1999 et mars 2000 (graphique 4).

Le recul du chômage se poursuit et s'accroît

Le nombre des demandeurs d'emploi de catégorie 1 inscrits à l'ANPE (DEFM1) continue de décroître entre décembre 1999 et mars 2000 (-5,2 %), pour atteindre un total de 2 448 000 à la fin du premier trimestre. Cette baisse est plus marquée que celle observée au cours des deux derniers trimestres de 1999 (un peu plus de 4 %). L'ensemble des demandeurs d'emploi des catégories 1 et 6 diminue aussi de façon sensible ce trimestre (- 5,4 %).

La bonne orientation du marché du travail profite à tous les catégories de DEFM1, tout en étant toujours plus favorable aux hommes qu'aux femmes. Mais, ce trimestre, les différences entre classes d'âge sont nettement moins marquées (tableau 3 et graphique 5).

La décreue du chômage de longue durée est également bien établie (- 6,9 % en trois mois, graphique 6). Cette amélioration bénéficie à l'ensemble des chômeurs de longue durée, quelle que soit l'ancienneté de leur demande. Ainsi, les effectifs des demandeurs ayant de 1 à 2 ans d'ancienneté décroissent de 6,4 %, ceux de 2 à 3 ans de 8,7 %, et ceux de plus de 3 ans de 6,1 %.



Conséquence de l'augmentation du nombre des fins de mission d'intérim (+ 19,9 %), de celles, plus modérées, des entrées à l'ANPE consécutives à une fin de contrat à durée déterminée (+ 2,3 %) et des premières inscriptions (+ 4,5 %), les demandes d'emploi enregistrées au cours du trimestre sont en légère progression (+1 %) (graphique 7). En revanche, les entrées après un licenciement économique continuent de reculer (- 6,8 %). Les sorties de l'ANPE ont, quant à elles, globalement progressé de 1,8 % au premier trimestre par rapport au trimestre précédent.

Suivant l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi, le nombre de chômeurs au sens du BIT est en constante diminution (2 589 000 fin

mars en données CVS), tout comme le taux de chômage au sens du BIT qui passe de 10,6 % fin décembre 1999 à 10,0 % fin mars 2000.

Si l'on considère l'ensemble des demandeurs d'emploi des catégories 1 et 6, la baisse du chômage est à nouveau sensible ce trimestre : -5,4 %, soit -13 % (-436 000) par rapport à mars 1999. Cette amélioration se répercute sur les autres indicateurs : en un an les demandes de catégorie 1, 2 et 3 hors toute activité réduite ont reculé de 340 000 et l'ensemble des demandes de catégorie 1, 2, 3, 6, 7 et 8 d'environ 320 000.

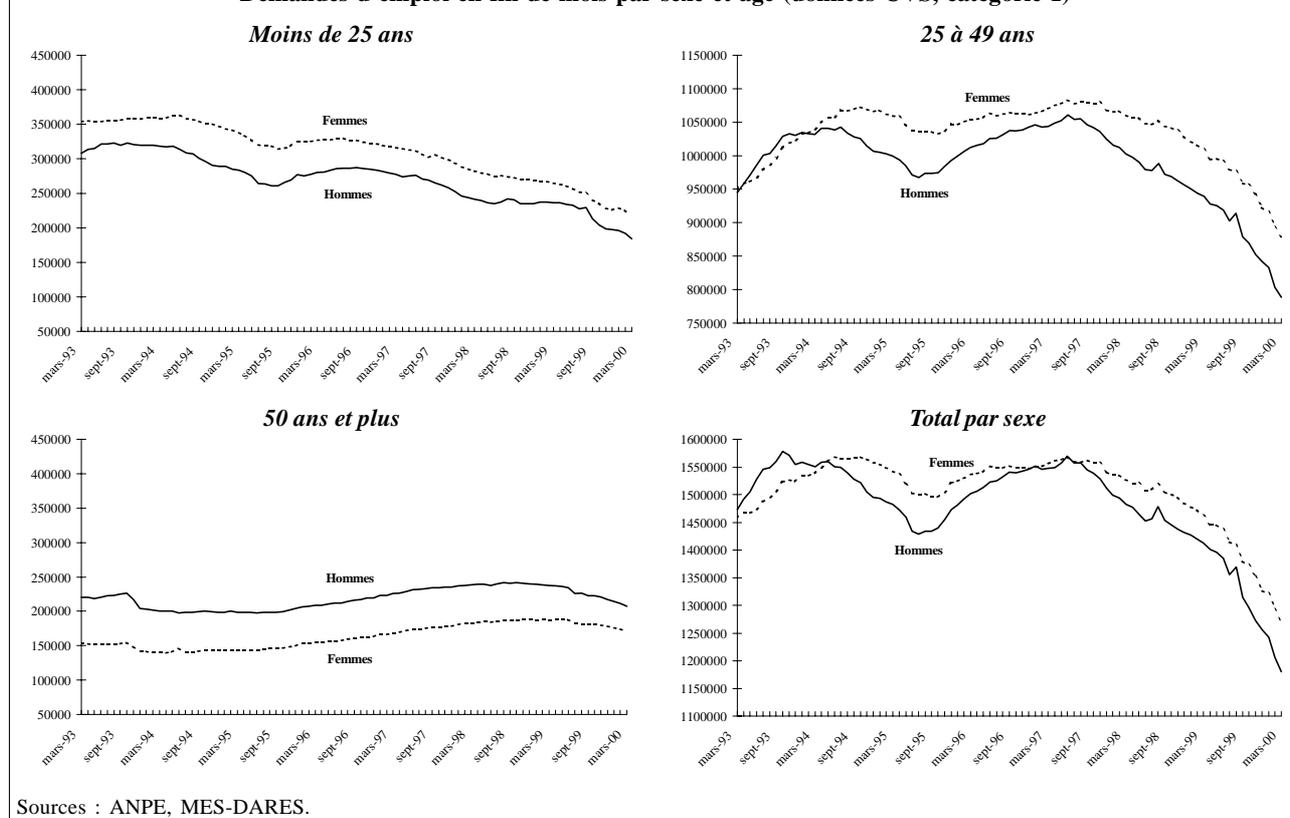
La forte augmentation de l'emploi total (+488 000 sur un an – y compris contingent –) explique, en

Tableau 3
Demandes d'emploi en fin de mois par sexe et âge (données CVS, catégorie 1)

		mars 1999	mars 99/ déc. 98	juin 1999	juin 99/ mars 99	sept. 1999	sept. 99/ juin 99	déc. 1999	déc. 99/ sept. 99	mars 2000	mars 00/ déc. 99
		Moins de 25 ans	H	236 500	0,6	232 200	-1,8	213 800	-7,9	197 600	-7,6
	F	265 200	-1,3	257 200	-3,0	240 200	-6,6	225 900	-6,0	218 200	-3,4
	E	501 700	-0,4	489 400	-2,5	454 000	-7,2	423 500	-6,7	402 600	-4,9
25 à 49 ans	H	939 300	-1,8	918 900	-2,2	878 300	-4,4	841 900	-4,1	788 400	-6,4
	F	1 009 600	-1,9	992 200	-1,7	959 000	-3,3	922 600	-3,8	878 000	-4,8
	E	1 948 900	-1,8	1 911 100	-1,9	1 837 300	-3,9	1 764 500	-4,0	1 666 400	-5,6
50 ans et plus	H	237 500	-1,1	234 400	-1,3	222 900	-4,9	217 000	-2,6	207 600	-4,3
	F	187 800	-0,1	188 100	0,2	181 000	-3,8	178 600	-1,3	171 600	-3,9
	E	425 300	-0,7	422 500	-0,7	403 900	-4,4	395 600	-2,1	379 200	-4,1
Total	H	1 413 300	-1,3	1 385 500	-2,0	1 315 000	-5,1	1 256 500	-4,4	1 180 400	-6,1
	F	1 462 600	-1,5	1 437 500	-1,7	1 380 200	-4,0	1 327 100	-3,8	1 267 800	-4,5
	E	2 875 900	-1,4	2 823 000	-1,8	2 695 200	-4,5	2 583 600	-4,1	2 448 200	-5,2

Sources : ANPE, MES-DARES.

Graphique 5
Demandes d'emploi en fin de mois par sexe et âge (données CVS, catégorie 1)



Sources : ANPE, MES-DARES.

grande partie, la baisse du nombre de chômeurs au sens de la définition du BIT (-370 000), comme celle des demandeurs d'emploi appartenant aux catégories les plus proches de cette définition (catégories 1+2+3 hors toute activité réduite). Cette baisse a lieu dans un contexte de hausse spontanée de la population active, accrue par les effets de flexion conjoncturelle des taux d'activité et par la diminution du nombre de stages et de préretraites.

Moins d'entrées dans les mesures de la politique spécifique de l'emploi

L'évolution en glissement annuel des entrées dans les dispositifs de la politique spécifique de l'emploi est proche de celle du trimestre précédent (-6,7 %, tableau 4). D'une part, la baisse des entrées dans les mesures d'aide à l'emploi marchand est plus marquée ce trimestre-ci (-5,1 %) et ce malgré la vive

hausse des entrées en formation en alternance. D'autre part, la baisse des entrées dans les mesures d'aides à l'emploi non marchand (-8,3 %) suit la même tendance : diminution des entrées en CES, compensée partiellement par la hausse des entrées en CEC, du fait de la possibilité d'accès direct, et baisse des entrées en « emplois jeunes ».

L'entrée dans les mesures d'accompagnement des restructurations, liées aux plans sociaux des

entreprises en difficulté, est en net retrait, faisant écho à la bonne conjoncture économique. Les actions d'insertion et de formation des adultes continuent aussi leur repli. On notera néanmoins la forte progression des entrées en allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE).

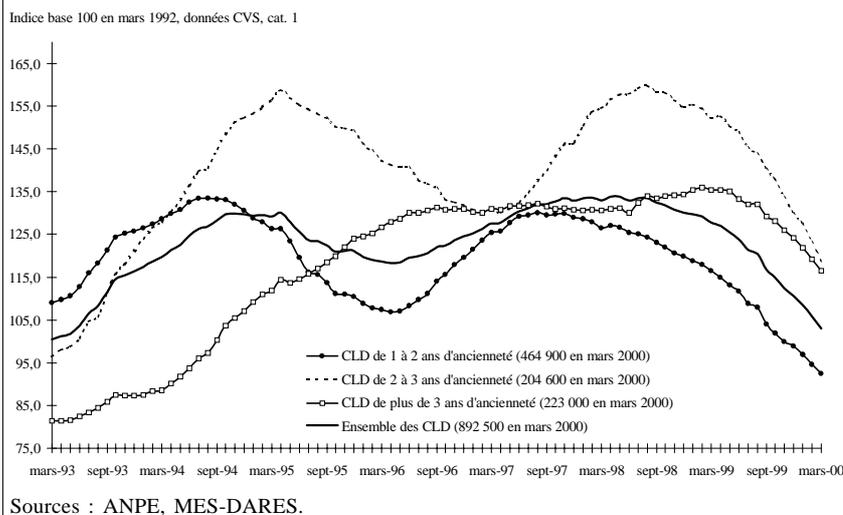
Enfin, les accompagnements individuels pour assurer la réinsertion des publics les plus éloignés de l'emploi, dans le cadre du programme TRACE voulu par la loi de lutte contre l'exclusion, concernent près de 10 000 personnes et sont en forte augmentation sur un an.

Neutralité des politiques spécifiques de l'emploi, et fort impact de la RTT

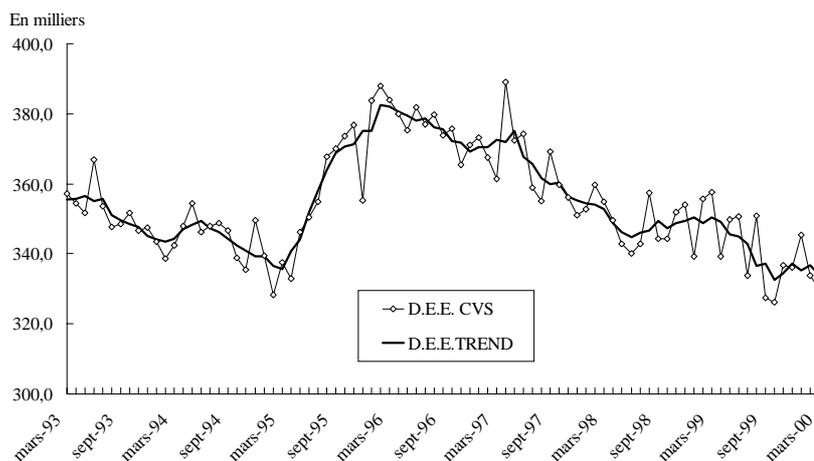
Malgré la baisse des entrées, le nombre de bénéficiaires des politiques spécifiques de l'emploi est en légère hausse (+1,3 %), au premier trimestre 2000, par rapport au même trimestre de l'année précédente. Il est toutefois stable (-0,3 %) si on ne tient pas compte des dispenses de recherche d'emploi (DRE) (4). Cette évolution résulte, d'une part, de la hausse sensible de l'emploi aidé dans le secteur non marchand (+8,8 %) et du développement de l'ARPE (+16,7 %), d'autre part, de la baisse du nombre de stages (-19,5 %) et de préretraites (-17,4 %), alors que l'emploi aidé dans le secteur marchand est en légère baisse (-1,3 %).

Les bénéficiaires d'emploi aidé dans le secteur non marchand sont plus nombreux, la diminution des contrats à courte durée (CES) étant compensée par le développement des contrats emploi-consolidé (CEC) et surtout des contrats « emplois jeunes ». Aussi, les effets de ces dispositifs sur l'emploi non marchand sont importants sur l'année (+30 000), comme sur le premier trimestre (+5 000).

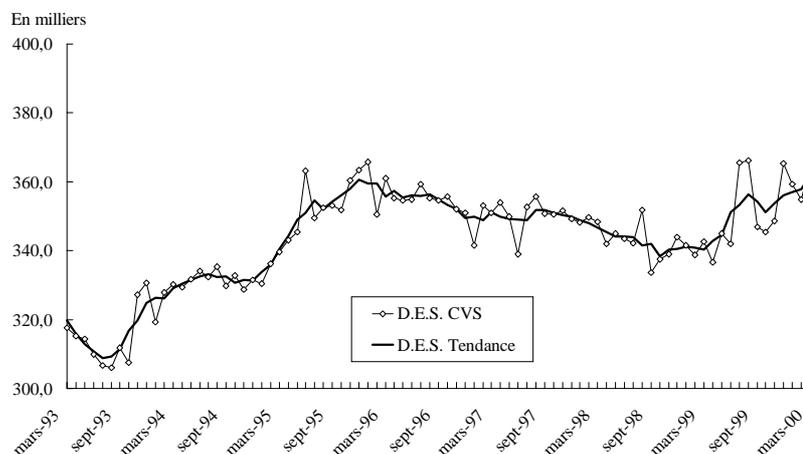
Graphique 6
Évolution du chômage de longue durée selon l'ancienneté d'inscription, de mars 1993 à mars 2000



Graphique 7
Entrées à l'ANPE, de mars 1993 à mars 2000



Sorties de l'ANPE, de mars 1993 à mars 2000



Sources : ANPE, MES-DARES.

La légère réduction du nombre de bénéficiaires d'aide à l'emploi dans le secteur marchand s'explique principalement par la hausse des contrats d'apprentissage et de qualification, contrebalancée par la baisse du nombre de contrats initiative emploi (CIE) et de conventions de coopération. Par rapport au premier trimestre 1999, l'impact des aides sur l'emploi marchand est ainsi globalement neutre.

Compte tenu des effets des dispositifs spécifiques sur l'emploi, et de la baisse du nombre de stages, de conventions de conversion et de préretraites, l'ensemble des dispositifs spécifiques favorise la baisse du chômage (-40 000 en glissement annuel) ; l'effet sur le premier trimestre 2000 étant neutre. Mais si on ne tient pas compte de l'extension des DRE, l'effet sur le chômage est nul sur un an, de l'ordre de +5 000 au premier trimestre.

Outre ces dispositifs spécifiques, les mesures générales d'aide à l'emploi (abaissment des cotisations sociales employeurs et réduction collective du temps de travail) ont des effets importants sur les composantes de la population active. L'effet sur l'emploi de la baisse des exonérations sur les bas salaires est estimé à +25 000 sur un an (-20 000 sur le chômage). Compte tenu des délais qui s'écoulent entre la date d'accord et les embauches effectives, l'effet sur l'emploi de la réduction collective du temps de travail est estimé à

+85 000 au premier trimestre 2000 par rapport au même trimestre de l'année précédente, dont +35 000 pour le seul premier trimestre (effets respectifs de -70 000 et -30 000 sur le chômage).

La baisse du chômage se poursuit en Europe

Chez la plupart de nos pays partenaires, au premier trimestre de l'année 2000, la baisse du chômage s'est poursuivie à un rythme proche de celui des trimestres précédents.

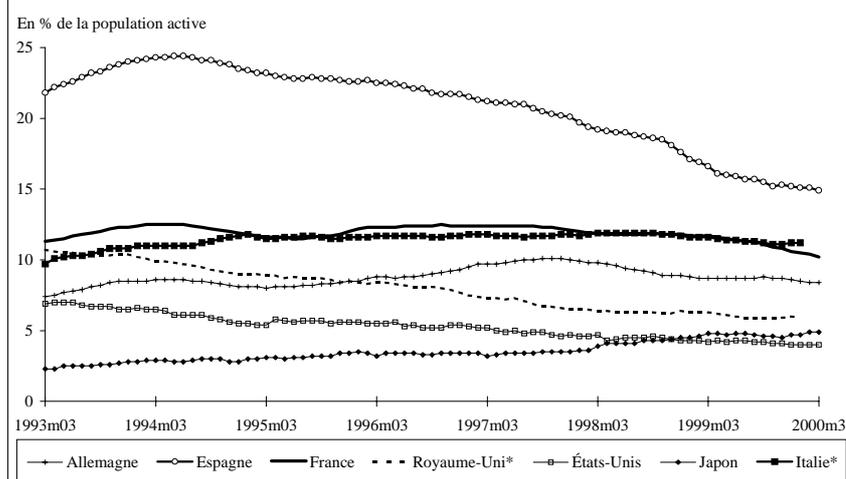
La réduction du taux de chômage harmonisé continue d'être particulièrement forte en France (-0,4 point sur le dernier trimestre) et en Espagne (-0,3 point). Sur un an, le taux de chômage harmonisé est passé de 11,7 % à 10,2 % en France (soit une baisse de 1,5 point) et de 16,6 % à 14,9 % en Espagne (soit une baisse de 1,7 point) essen-

tiellement sous l'effet du dynamisme des créations d'emplois.

Aux États-Unis, le taux de chômage est resté stable autour de 4 % ce trimestre ; mais sur l'ensemble de l'année la baisse aura atteint 0,2 point. En Allemagne, malgré des créations d'emplois relativement atones, le taux de chômage continue sur sa pente descendante ; il diminue de 0,2 point ce trimestre pour atteindre 8,4 % en mars 2000. Sur un an, la baisse n'aura été que de 0,3 %. Au Japon, la hausse du chômage se prolonge, de 4,7 % fin 1999 à 4,9 % en mars, la reprise de l'emploi étant encore trop modérée pour inverser la courbe du chômage. Jusqu'au quatrième trimestre de l'année 1999, l'Italie et le Royaume-Uni enregistrent une quasi-stagnation de leur taux chômage ; sur une année, la baisse atteint près de -0,4 point dans ces deux pays.

DARES (5).

Graphique 8
Taux de chômage harmonisés



(*) - Les chiffres du dernier mois ne sont pas disponibles.

Source : Eurostat.

(4) - Dont l'extension à de nouvelles catégories de chômeurs âgés a permis une forte augmentation depuis le troisième trimestre 1999.

(5) - Odile BRÉGIER, Joëlle CHAZAL, Alice TANAY, Hubert DENIS-DU-PÉAGE, Lionel DOISNEAU, Frédéric LERAIS, Vladimir PASSERON.

Tableau 4
La politique spécifique de l'emploi au premier trimestre 2000
(Résultats trimestriels bruts : données arrêtées au 25 mai 2000)

Dispositifs	Entrées					Évolution 2000T1/ 1999T1 (en %)	Stocks					Évolution 2000T1/ 1999T1 (en %)
	1999T1	1999T2	1999T3	1999T4	2000T1		1999T1	1999T2	1999T3	1999T4	2000T1	
Emploi aidé dans le secteur marchand	232 347	186 301	212 577	333 238	220 535	-5,1	1 606 000	1 577 000	1 587 000	1 593 000	1 586 000	-1,3
Abaissement de coûts salariaux	135 100	126 302	112 815	130 570	114 204	-15,5	988 000	974 000	958 000	951 000	934 000	-5,5
Abattement temps partiel	57 282	51 070	51 282	62 623	50 668	-11,5	475 000	474 000	474 000	484 000	482 000	1,6
Exonérations pour l'embauche de salariés	27 803	26 451	23 427	26 754	24 971	-10,2	150 000	153 000	153 000	155 000	154 000	2,3
CRE + CIE	42 522	40 304	34 357	41 193	38 565	-9,3	336 000	320 000	307 000	296 000	288 000	-14,2
Convention de coopération	7 493	8 477	3 749	-	-	-	28 000	28 000	24 000	16 000	10 000	-65,3
Formations en alternance.....	84 431	44 978	87 033	189 660	94 171	11,5	542 000	521 000	556 000	575 000	573 000	5,6
Contrat d'apprentissage.....	39 204	11 793	52 748	120 296	42 487	8,4	344 000	329 000	370 000	374 000	361 000	5,1
Contrat de qualification	28 233	17 492	21 218	49 734	31 439	11,4	150 000	145 000	140 000	154 000	159 000	6,1
Contrat de qualification adulte.....	213	726	777	1 491	1 463	ns	0	1 000	2 000	3 000	4 000	-
Contrat d'adaptation ou d'orientation	16 781	14 967	12 290	18 139	18 782	11,9	48 000	47 000	44 000	45 000	48 000	-0,1
Aide à la création d'emploi et d'activités	9 409	11 069	9 137	9 161	9 214	-2,1	22 000	23 000	23 000	22 000	23 000	4,1
ACCRES (a)	9 409	11 069	9 137	9 161	9 214	-2,1	22 000	23 000	23 000	22 000	23 000	4,1
Insertion par l'économique	3 407	3 952	3 592	3 847	2 946	-13,5	54 000	59 000	51 000	45 000	57 000	5,1
Entreprises d'insertion	3 407	3 952	3 592	3 847	2 946	-13,5	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	0,0
Associations Intermédiaires (b)	76 080	84 167	71 920	68 576	73 078	-3,9	47 000	52 000	44 000	38 000	50 000	5,9
Emplois aidés dans le secteur non marchand	166 052	159 312	142 030	152 231	152 264	-8,3	476 000	494 000	496 000	509 000	518 000	8,8
Contrat Emploi Solidarité.....	103 288	105 078	94 574	102 292	98 539	-4,6	240 000	236 000	224 000	224 000	217 000	-9,5
Contrats Emplois-Consolidés	30 857	30 991	29 605	28 828	34 382	11,4	101 000	107 000	110 000	112 000	115 000	13,6
Contrats Emplois Ville	983	906	887	846	555	-43,5	5 000	4 000	4 000	3 000	3 000	-45,2
Contrats Emplois Jeunes*	30 924	22 337	16 964	20 265	18 788	-39,2	130 000	147 000	159 000	170 000	183 000	40,9
Actions d'insertion et de formation Adultes...	33 477	51 170	30 725	69 505	27 945	-16,5	53 000	56 000	41 000	67 000	41 000	-19,5
Stages d'Ins.et de Form. à l'Emploi (c)	27 133	44 179	25 013	59 929	21 408	-21,1	46 000	49 000	36 000	59 000	35 000	-22,2
Stages d'Accès à l'Entreprise (c)	5 586	5 675	4 832	7 516	6 168	10,4	5 000	5 000	4 000	6 000	5 000	13,2
Stages FNE-cadres (c)	758	1 316	880	2 060	369	-51,3	2 000	2 000	1 000	2 000	1 000	-38,3
Trajet d'accompagnement à l'emploi**	5 473	5 332	8 182	17 334	9 044	65,2	nd	nd	nd	nd	nd	-
Accompagnement des restructurations.....	40 209	38 849	36 784	35 829	32 444	-19,3	192 000	183 000	174 000	166 000	159 000	-17,4
Convention de Conversion (d)	28 007	25 857	24 841	21 472	22 952	-18,0	44 000	42 000	40 000	40 000	39 000	-13,1
Mesures du FNE (e).....	3 560	7 226	6 476	8 867	3 484	-2,1	10 000	9 000	8 000	7 000	7 000	-35,3
Préretraites Allocations Spéciales FNE (d).....	3 912	2 931	2 615	2 535	2 417	-38,2	86 000	82 000	78 000	73 000	69 000	-19,8
Préretraites Progressives (d)	4 730	2 835	2 852	2 955	3 591	-24,1	51 000	50 000	48 000	45 000	44 000	-13,4
Allocation de remplacement pour l'emploi (d)	12 559	8 390	11 660	12 561	18 941	50,8	81 000	79 000	82 000	85 000	94 000	16,7
Dispenses de recherche d'emploi	-	-	-	-	-	-	288 000	289 000	316 000	325 000	333 000	15,3
Ensemble	484 644	444 022	433 776	603 364	452 129	-6,7	2 695 000	2 678 000	2 696 000	2 745 000	2 731 000	1,3

(*) - Le total ne comprend pas TRACE, ce dispositif regroupe des bénéficiaires passés dans diverses mesures.

N.B. : - Pour certaines mesures, les variations de flux et de stocks d'un trimestre à l'autre sont soumises à de fortes variations saisonnières.

- Tous les flux d'entrées correspondent à des embauches ou des contrats signés, sauf : (a) nombre de bénéficiaires ; (b) nombre de personnes mises à disposition au cours du dernier mois du trimestre, non cumulable ; (c) entrées en stage ; (d) premiers paiements ; (e) non calculable pour les stocks de cellules de reclassement

Sources : MES-DARES, CNASEA, ANPE, UNEDIC.